

## LE SÉNAT

Le mardi 4 mars 1986

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

### LE DÉCÈS DE L'HONORABLE T. C. DOUGLAS, C.P.

#### HOMMAGES

**L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, je demande au Sénat la permission de saisir cette première occasion qui nous est ici donnée de rendre hommage à la mémoire et à l'œuvre de l'honorable Thomas Clement Douglas, membre du Conseil privé. En tant que Canadien de l'Ouest, j'ai suivi pendant longtemps la carrière de Tommy Douglas. Le fait qu'il soit diplômé du Collège de Brandon, devenu depuis université, constitue pour tout Manitobain un sujet de fierté. Indépendamment de nos allégeances politiques, nous l'avons suivi quand il fut élu député provincial, puis quand il devint premier ministre de la Saskatchewan et, ensuite, à l'échelle nationale, lorsqu'il fut chef du Nouveau parti démocratique.

Je garde un vibrant souvenir de ma rencontre avec M. Douglas, en 1958, lors de la conférence fédérale-provinciale où je représentais pour la première fois le Manitoba alors qu'il était déjà le représentant chevronné de la Saskatchewan. Je n'oublierai jamais la clarté de ses idées, la force de ses arguments et l'attrait des propositions qu'il soumettait à ces conférences. J'oserais dire que M. Douglas est le premier ministre le plus distingué que la Saskatchewan ait jamais connu et qu'il fait assurément la gloire des Canadiens de l'Ouest.

On connaît bien ses réalisations. Il est une figure de proue de la politique sociale et tous les Canadiens profitent aujourd'hui de son œuvre de pionnier dans ce domaine. Il comprenait à merveille la nature humaine et ses besoins et ce fut, je crois, l'un des grands secrets de sa réussite dans la vie publique. Il a su revêtir la politique d'une courtoisie qui nous fait parfois défaut par les temps qui courent. Jamais ne l'a-t-on entendu parler de questions politiques en termes âpres ou déplaisants. Ses talents de conteur et d'orateur ont certainement stimulé et persuadé ses électeurs qui l'ont réélu à maintes reprises tant dans sa province qu'au niveau fédéral.

Il a été le premier chef national du NPD, parti auquel il s'est dévoué comme toujours de manière insigne. Il fut un acteur inoubliable de la scène nationale et, à mon avis, l'un des grands hommes d'État de sa génération au Canada. Nul doute

qu'on me permettra de transmettre à M<sup>me</sup> Douglas et à ses deux filles, au nom de tous les sénateurs, les sentiments de respect et d'affection qui nous animent à la mort de ce grand Canadien.

**L'honorable Allan J. MacEachen (leader de l'opposition):** Honorables sénateurs, le leader du gouvernement a parlé si éloquemment et avec tant d'exactitude du regretté T. C. Douglas qu'il est inutile d'ajouter quoi que soit, si ce n'est pour dire que nous sommes d'accord. Le leader du gouvernement a rappelé les racines de M. Douglas, dans l'ouest du Canada, et l'importance que cela avait eu dans sa vie, même s'il était bien connu dans tout le Canada. Comme les sénateurs le savent, en tant que chef de son parti il allait fréquemment dans les provinces atlantiques et dans tout le reste du Canada. Si l'on appréciait ses racines, on estimait beaucoup aussi son attachement au Canada tout entier.

Honorables sénateurs, la politique canadienne, de nos jours, est de plus en plus bureaucratisée, de sorte que souvent les partis, les chefs politiques et même les simples députés dépendent de systèmes de recherche complexes et d'un personnel de soutien qui définissent leurs idées et leurs politiques. M. Douglas est devenu une étoile dans le firmament politique par lui-même; sa célébrité n'est venue que de ses convictions personnelles et de sa philosophie. Il ne comptait pas sur des masses de renseignements et d'idées de l'extérieur pour alimenter ses convictions, qu'il a su les affirmer jusqu'au bout. En tant que premier ministre de sa province, puis chef de son parti et simple député, il a toujours défendu ses idées et ses convictions devant ses collègues.

M. Douglas a terminé sa carrière à la Chambre des communes comme simple député après avoir démissionné du poste de chef de son parti. Il était critique en matière d'énergie et, en tant que tel, il suivait le déroulement des débats avec le même intérêt et la même passion dont il faisait preuve en tant que chef de parti.

J'ai eu l'occasion de connaître M. Douglas et, comme les autres députés, je me souviens de son esprit, sa bonne humeur, son accessibilité et la façon dont il défendait son point de vue sans gêner ses adversaires.

Honorables sénateurs, je me permettrai de faire miens les mots du leader du gouvernement, en particulier les condoléances qu'il a présentées à la famille du défunt.

**L'honorable David A. Croll:** Honorables sénateurs, je souscris aux hommages rendus à M. Douglas par le leader du gouvernement et le leader de l'opposition.